



# FLASH INFOS n° 2 – Mai 2020

## Mot du Maire

Le déconfinement progressif est en cours mais la vigilance doit rester de mise. Il est impératif de continuer à respecter les gestes barrières pour la sécurité de chacun.

Ce flash infos pour vous apporter des précisions sur la reprise au fur et à mesure des services publics, des écoles, du périscolaire et de la crèche.

Nous restons mobilisés et à votre disposition pour toute demande.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Marie-Reine FISCHER  
Maire

## Fonctionnement de la Mairie à partir du 11 mai 2020

En attendant la réalisation de travaux de sécurisation sanitaire pour les agents et le public, la Mairie reste pour l'instant encore fermée au public. Le secrétariat reste toutefois toujours joignable par téléphone au 03 88 50 00 11 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et par mail : [contact@dinsheim-sur-bruche.fr](mailto:contact@dinsheim-sur-bruche.fr).

### Reprise de l'école - Calendrier

Durant la période de transition allant du jeudi 14 au lundi 25 mai, seuls les élèves de CM2 inscrits sur la base du volontariat seront accueillis en respectant les conditions sanitaires exigées. Des groupes de 10 élèves maximum se succéderont tous les deux jours. Les familles sont averties par mail par l'enseignant de la classe de la répartition des élèves. La constitution des groupes sera réévaluée dans un premier temps toutes les deux semaines.

Pour les familles qui ont choisi de garder leur(s) enfant(s) à la maison, elles bénéficieront de la continuité pédagogique avec plans de travail comme organisé depuis le début du confinement.

Selon l'évolution de la situation, les CP inscrits sur la base du volontariat seront accueillis en plus des CM2 à partir du lundi 25 mai. Par la suite, la reprise se fera progressivement sans que le calendrier ne soit connu.

En attendant, les élèves des autres classes continueront également à bénéficier de la continuité pédagogique.

La commune a fait procéder en amont à la désinfection des locaux scolaires et de ceux utilisés par le périscolaire par une société spécialisée. Nous avons également mis à disposition tout le matériel sanitaire et d'hygiène aux écoles afin que le reprise s'opère de la manière la plus sécurisée possible. Les salles de classe ont été réorganisées et des marquages au sol ont été tracés pour une bonne circulation des élèves.

### Reprise du Périscolaire

L'association Colégramme reprendra le périscolaire à compter du 18 mai, et jusqu'à nouvel ordre, exclusivement pour la pause déjeuner et pour un nombre limité d'élèves. En cas de dépassement du quota des priorités seront établies.



## Réouverture de la micro-crèche

La micro-crèche ouvrira à nouveau ses portes à compter du jeudi 14 mai : avec un accueil des enfants uniquement sur la matinée (8h-12h) pour un retour en douceur et pour refaire connaissance.

Vendredi 15 mai : l'accueil des enfants se fera sur la journée (8h-17h30).

L'accès à cette structure est réservé prioritairement aux habitants de la commune ainsi qu'aux enfants des employés travaillant dans les entreprises de la commune. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la directrice, Mme Braun au 03 88 30 42 09 ou par mail : [microcreche.dinsheim@alef.asso.fr](mailto:microcreche.dinsheim@alef.asso.fr).

### Distribution des masques

La commande de masques en tissu par l'intermédiaire du Département du Bas-Rhin et de la Communautés des Communes est en cours d'acheminement.

Les masques seront distribués directement dans les boîtes aux lettres par l'équipe communale dès réception.

Suite à de nombreuses demandes, nous avons commandé directement et en supplément des masques enfants et des masques adultes pour tous les habitants.

En cas de besoin impératif et sur demande, et en fonction de la quantité disponible, la Commune pourra fournir des masques jetables dans l'attente de l'arrivée des masques en tissu.



SOLIDARITE

### CCAS

Le CCAS reste mobilisé pendant la période de déconfinement. Les personnes isolées ou en difficultés sont invitées à se manifester auprès de la Mairie.

### Entraide

La Municipalité tient à remercier toutes les personnes qui font preuve de solidarité entre voisins.

### Remerciement au SC Dinsheim

La Municipalité remercie les membres du club de foot pour leur don de boissons et snacks offerts au personnel de l'hôpital de Mutzig.

## Cérémonie du 8 mai

Une cérémonie du souvenir a eu lieu le 8 mai. En cette période de confinement, elle s'est déroulée à huis clos. Mme le Maire, accompagnée du Président du Souvenir Français de Molsheim, M. Jean-Pierre Cabut et d'un porte-drapeau, a déposé une gerbe en mémoire de nos morts avec minute de silence.



## Manifestations annulées

En raison de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales, nous vous informons que les prochaines manifestations regroupant du public sont annulées.

C'est notamment le cas pour la messe en plein air du Schiebenberg,

### Autres manifestations annulées :

- Le festival Rocambol'Est,
- Le 14 juillet,
- La fête du village.

## Communauté de Paroisses

Pour retrouver toutes les informations sur la Communauté de Paroisses, cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://communaute-de-paroisses-de-mutzig-37.websself.net/>



## Impôts : accueil des contribuables



Coronavirus COVID-19

**Particuliers,  
ne vous  
déplacez pas**

Pendant cette campagne de déclaration à l'impôt sur le revenu, les Finances Publiques vous offrent des solutions :

Pour effectuer l'essentiel de vos démarches et poser toutes vos questions sans avoir à vous déplacer, rendez-vous sur : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Pour contacter les services des impôts : vous pouvez utiliser le téléphone 0809 401 401 (appel non surtaxé), la messagerie sécurisée de votre espace particulier ou le courriel.

L'accueil sur place n'est possible qu'en cas d'absolue nécessité : dans ce cas, prise de rendez-vous au préalable dans la rubrique : « **Contact** » du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

## Informations à destination des entreprises

La Région Grand Est met à disposition des entreprises une plateforme de commandes dédiées afin de se procurer des masques et du gel hydroalcoolique : [www.barriere-covid19.fr](http://www.barriere-covid19.fr)

### Information pour les petites entreprises, les indépendants et les associations

Parmi les différents dispositifs d'aide et de soutien, la Région Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, les Départements et les EPCI a mis en place le Fonds Résistance Grand Est.

Le Conseil Communautaire, en sa séance du 30 avril 2020, a décidé d'adhérer à ce dispositif.

Contact : [patrick.peter@petrbruchemossig.fr](mailto:patrick.peter@petrbruchemossig.fr) -  
03.88.97.39.75 - 06.47.65.74.87



## Réouverture des déchetteries

**A partir du 12 mai, les déchetteries reprennent le fonctionnement habituel.**



Le Select'om mettra en œuvre des mesures spécifiques afin d'assurer le respect des gestes barrières et de distanciation sociale.

Pour des raisons d'hygiène, plus aucun outil n'est mis à disposition des usagers. Il vous est conseillé de ramener vos outils personnels utiles au déchargement. Le déchargement se fera uniquement par vos propres moyens.

D'autre part, nous vous invitons à privilégier un passage en déchetterie pendant la semaine afin d'éviter une trop forte affluence le week-end.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet du Select'om : [www.select-om.com/2020/04/09/reouverture/](http://www.select-om.com/2020/04/09/reouverture/)

## Attestation de déplacement

A partir du 11 mai 2020, une attestation de déplacement est exigée pour se déplacer en-dehors de son département **et** à plus de 100 kilomètres. Vous pouvez télécharger l'attestation sur le site : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Deconfinement-Declaration-de-deplacement>